

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 janvier 2023

PORTANT AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX SOINS PAR LA CONFIANCE AUX
PROFESSIONNELS DE SANTÉ - (N° 680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 409

présenté par

Mme Violland, M. Alfandari, Mme Bellamy, Mme Carel, M. Favennec-Bécot , M. Gernigon,
Mme Félicie Gérard, M. Kervran, Mme Kochert, M. Larsonneur, M. Lamirault, Mme Le Hénanff,
M. Lemaire, M. Marcangeli, Mme Moutchou, M. Patrier-Leitus, M. Plassard, Mme Poussier-
Winsback, M. Roseren et Mme Ferrari

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.